

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5323 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Aboudou

Riclis

Date de naissance :

3-4-1958

Adresse : Rue ALMAKAT 3-127 Bourgogne

Tél. : 0667993770

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DOCTEUR Ghislaine CHERKAOUI
CARDIOLOGUE
Bd. Bourgogne Angle Av. Moulay El Hassan
Khalil Résidence De Annakhil II
Appt. N°1 RCS Casablanca
Tél : 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Bachet et signature du Médecin, attestant le Paiement des Actes
13/03/93	Cs + FCG		3000 Dhs	Docteur Ghislaine CHERKAOU CARDIOLOGUE Bd. Bourguiba - APP. ABDU WAKT Khall - Résidence El Annakhi II Appt. N°1 KMC - Casablanca Tél : 05 22 41 43 82

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled as follows:

- D** (Upper Left Quadrant): Contains teeth 1 through 8.
- H** (Upper Central Quadrant): Contains teeth 1 through 4.
- B** (Lower Central Quadrant): Contains teeth 1 through 4.
- C** (Lower Right Quadrant): Contains teeth 1 through 8.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le : 13.03.2013

M² ABOUDOU RAELID

HB.10.

1) Zylemè 100 mg

(A.S)

114.10 x 3

2) Cuetor 5 mg

(A.S)

TA

de

07

HARMACIE MARINA

SOFIA

KOUEHEN

Rue Ibnou Jaffir (Ex Tarava)
Boulogne - Casablanca
N° : 94.24.39

HARMACIE MARINA
SOFIA KOUHEN

Rue Ibnou Jaffir (Ex Tarava)
Boulogne - Casablanca
N° : 94.24.39

(A.S)

269x3.

0 -

1 -

3) Coveram 10/15 mg

0 -

1 -

0 -

0 -

Docteur Ghislaine CHERKAOUI
CARDIOLOGUE
Bd. Bourgogne, Angle Abou Wakt khallaf, Résidence Dar Annakhil II, Appart. N°1, RDC - Casablanca
Tél : 09 29 44 11

aphar
Alkimia N° 6, Ql,
di Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pelli b30
P.V : 114,10 DH
118001 183104

Maphar
Alkimia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pelli b30
P.V : 114,10 DH
118001 183104

aphar
Alkimia N° 6, Ql,
di Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pelli b30
P.V : 114,10 DH
118001 183104

ppr 46,70 DH
EX 09 2026
LOT 223160

269,00

269,00

269,00

Dr CHERKAOUI GHISLAINE

Nom : ABOUDOU RACHID

Sex: Male Lit No:

Age: Date: 13/03/2023 14:58:16

SN: 000153 Section:

Cli No.: CaseNo.:

Fréquence:	1000Hz	QT Interval:	451ms	Prompt:
Temps d'écha	21s	QTc Interval:	404ms	
FC:	48bpm	P Axis:	-	
P Interval:	--	QRS Axis:	68.70jā	
QRS Interval:	85ms	T Axis:	28.20jā	
T Interval:	218ms	RV5/SV1	1.20/0.42mV	
PR Interval:	--	RV5+SV1	1.62mV	

